



## Plan 10 000 jeunes – Offre de stage

Offre numéro : 2- DDETS

→ **Intitulé du stage**

Diagnostic sur l'offre en matière d'aide alimentaire en Vendée

→ **Public visé**

stage de 3ème

stage de moins de 8 semaines

stage gratifié (plus de 8 semaines)

→ **Durée du stage proposé**

2 mois

→ **Lieu(x) d'intervention**

Vendée

→ **Description détaillée de ou des activités confiées au stagiaire : objectifs et activités à mener, rôle du stagiaire**

La crise sanitaire que nous traversons engendre des conséquences économiques et sociales qui ont des répercussions sur le recours à l'aide alimentaire.

L'objectif de ce stage est de produire un diagnostic détaillé de l'aide alimentaire en Vendée. Cet état des lieux portera sur la demande (volume, profil des demandeurs, secteurs géographiques en tension...) mais également sur l'offre (associations concernées, territoires d'intervention, modalités de distribution). Autant que possible, l'étude s'attachera également à apporter une vision prospective de l'évolution de l'aide alimentaire, et à proposer des pistes d'évolution de l'offre et de la gouvernance, en s'appuyant sur les expériences locales et extraterritoriales.

→ **Présentation des modalités d'accompagnement du stagiaire**

Encadrement par la responsable du service Protection, Hébergement et Insertion et par la secrétaire administrative en charge du suivi de l'aide alimentaire. Une certaine autonomie sera accordée au stagiaire, dans la mesure où le plan d'action sera déterminé avec la responsable du service, et que le stagiaire rendra compte régulièrement de son activité.



La direction départementale de l'emploi, du travail et des solidarités est compétente en matière de politiques de cohésion sociale, de développement de l'emploi, d'insertion sociale et professionnelle, de l'accès et du maintien dans le logement et du travail.

« A ce titre, elle met en œuvre dans le département les politiques relatives :

« 1° A la prévention et à la lutte contre les exclusions, à la protection des personnes vulnérables, aux fonctions sociales du logement, à l'inclusion des personnes en situation de handicap, à la protection de l'enfance, au travail social et à l'intervention sociale, aux actions sociales et économiques de la politique de la ville, à la lutte contre les discriminations et à la promotion de l'égalité des chances ;

« 2° A l'inspection et au contrôle des conditions d'accueil et de fonctionnement des établissements et services sociaux ;

« 3° Au travail et notamment à l'amélioration de la qualité de l'emploi et des relations du travail, ainsi qu'aux missions

d'inspection du travail ;

« 4° A l'accès et au maintien dans l'emploi des personnes éloignées du marché du travail ;

« 5° A l'anticipation et à l'accompagnement des mutations économiques ;

« 6° Au développement de l'emploi et des compétences ;

« 7° Au développement de l'accès à la formation professionnelle, à l'apprentissage et aux qualifications, dans le respect des exigences de qualité.

II.-Elle concourt :

« 1° A l'identification et à la prise en compte des besoins prioritaires de santé des populations les plus vulnérables et à la lutte contre les drogues et les conduites addictives ;

« 2° A la planification à la programmation des équipements sociaux ;

« 3° A la prévention des crises et à la planification de sécurité nationale ;

« 4° A l'insertion professionnelle des jeunes et des personnes vulnérables ;

« 5° Aux droits des femmes et à l'égalité entre les femmes et les hommes.

« III.-Elle est chargée de l'intégration des populations immigrées et de l'organisation de l'accueil et de l'hébergement des demandeurs d'asile. »

Au 1er avril 2021, la DDETS de la Vendée comptera 85 agents répartis au sein de trois pôles :

- Direction

- Accompagnement et Inclusion



#### - Travail et Entreprises

Le pôle Accompagnement et Inclusion composé de 32 personnes, en charge de la mise en œuvre des politiques et dispositifs d'intervention sur le champ de la protection des publics vulnérables, de l'accueil, hébergement, insertion, de l'intégration, de l'inclusion sociale et professionnelle, de l'accès au logement social et des politiques de l'emploi.

Le service Protection, Hébergement et Insertion est constitué de 9 personnes (une cheffe de service, une adjointe à la cheffe de service, une assistante de service social et de 6 agents de catégorie B)

#### → Personne à contacter

Claire GABORIEAU au 02.51.36.75.45

Jérôme LESUEUR au 02.51.36.75.10